

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Philippe LABORDE, Maire.

Etaient présents : MM Nolwenn ARAUJO, Sandrine BÉGU, Franck BELLOCQ, Sébastien CAZEAU, Philippe LABORDE, Bertrand LAFAYE, Jean-Pierre LAMARQUE, Gilles LASCOSTES, Isabelle MARIE, Aurélien NOUGARO, Caroline SAINT-GERMAIN, Cathy SANDRÈS, Nelly SLOSTOWSKI, Serge FRANCOIS

Etait excusé : Alain CRABOS

Procuration : /

Convocation : 10 septembre 2020

Secrétaire de séance : Mme Nelly SLOSTOWSKI

Approbation du compte-rendu de la séance du 20 juillet 2020

BATIMENTS

Eglise

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise BSG Charpente a effectué des changements et des calages tuiles de l'église pour un montant de 496.80 € TTC.

Salle des sports

Les travaux de réfection du mur de la salle des sports ont été réalisés par l'entreprise Michel RIBEIRO pour un montant de 9 938 € TTC. A finaliser les tours de porte à crépir et il reste donc à payer 547 € TTC.

L'entreprise Vincent DUFAU doit poser la porte de la chaufferie (devis 2157.60 € TTC).

Monsieur le Maire rappelle la demande du basket pour la création d'un point eau chaude à l'intérieur de la salle de sports. Il présente le devis de l'entreprise Denis SIBERCHICOT pour un montant 522.20 € TTC. Il ajoute qu'il sera nécessaire de faire intervenir un électricien pour vérifier la conformité de la prise qui servira au branchement du chauffe-eau. Le Conseil Municipal accepte le devis à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été contacté par Total Direct Energie pour réaliser un diagnostic énergétique gratuit pour l'isolation des tuyaux de la chaudière. Il informe l'assemblée qu'il va signer la convention d'incitation à la réalisation de travaux d'économie d'énergie avec Isolidarité et que dans ce cadre la société s'engage à prendre en charge à 100% le financement de cette opération grâce à la valorisation des certificats d'économie d'énergie.

Création Local technique

Mr le Maire rappelle le souhait de la commune de créer un accès au terrain par la route du Bergeras. Les coordonnées de l'indivision DUMAS ont été données à la SAFER pour qu'ils entrent en contact avec les propriétaires. Si la transaction s'avère compliquée, soit l'on garde l'accès actuel sur la RD 947 soit il faudra contacter la succession DESTIZONS pour savoir s'ils seraient vendeurs de la parcelle donnant sur la route du Bergeras.

Mr le Maire précise qu'il faudra certainement prendre en compte l'accès avant d'implanter le bâtiment sur le terrain et qu'il convient de définir la taille du bâtiment à créer.

Concernant la toiture photovoltaïque, le SYDEC a été contacté, il faut également contacter d'autres entreprises pour établir des devis comparatifs.

Maison Lafitte

Mr le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré Mme LAFFITE Marie-Rose qui serait vendeuse de la maison qu'elle possède au bourg d'Estibeaux. Il ajoute qu'il a visité la maison. Le Conseil Municipal souhaite aussi visiter les lieux afin de se rendre compte du potentiel de ce bâtiment. Les propriétaires souhaitent vendre au prix de 100 000 €. Il serait intéressant de faire estimer le bien par les Domaines et de prendre contact avec un architecte pour évaluer ce qu'il serait possible de faire. Mr le Maire précise que la Commune pourrait acheter cette maison via l'EPFL.

Ecole

Un devis a été demandé à l'entreprise Michel RIBEIRO pour le rattrapage du béton désactivé suite au raccordement au réseau d'assainissement.

Démoussage toits bâtiments communaux

Un devis pour le démoussage des toits de l'ancien presbytère et de l'ancienne mairie va être demandé à l'entreprise BSG Charpentes. Les toits des autres bâtiments pourront être nettoyés par les cantonniers avec location d'un élévateur.

Peintures boiseries

Monsieur le Maire va demander un devis pour la peinture des boiseries (avant-toits + volets) pour l'ancien presbytère, le logement Dubecq et la mairie.

Restaurant scolaire

Suite à un contrôle par l'ARS, il nous a été indiqué que l'eau adoucie ne peut pas être utilisée pour laver les légumes ni servie à boire aux enfants lors des repas. L'entreprise Denis Siberchicot est venue, en urgence, pour réaliser un repiquage d'une conduite d'eau non adoucie depuis le compteur d'eau (situé dans le local à côté du garage) jusqu'en cuisine (poste légumes).

Cuve de gaz

Monsieur le Maire informe qu'une réunion avec l'APAVE a eu lieu ce matin concernant le remplacement des cuves de gaz de la salle Lahaout et de la salle de sports par deux bouteilles de 35 kg. La cuve de la salle des sports ne présente pas de difficultés en revanche pour celle de Lahaout c'est un peu plus compliqué à cause des ouvertures. Il sera nécessaire de réaliser un abri en faisant attention aux normes.

Lors de la visite, il a été constaté que les tuyauteries de gaz de l'ancienne cantine ne sont pas aux normes. Il faut prévoir une mise en conformité de l'installation.

VOIRIE

Dotation de solidarité

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les intempéries du 09 au 11 mai dernier durant lesquelles la commune a subi des dégâts notamment au niveau des collecteurs. Il explique qu'il est absolument nécessaire de les remettre en état, afin que les écoulements d'eau se fassent dans les meilleures conditions possibles.

Il présente le devis de l'entreprise TP HOLVOET & FILS pour la remise en état des collecteurs d'un montant de 2 152.52 € HT, soit 2 702.70 € TTC. Il précise que les travaux seront réalisés avec une pelle mécanique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- approuve le devis de l'entreprise TP HOLVOET & FILS pour la remise en état des collecteurs ;
- sollicite une subvention au titre de la Dotation de Solidarité,
- décide de financer les travaux sur fonds propres.

Voirie Communautaire

Monsieur Gilles Lascostes avise le Conseil Municipal qu'un nouveau technicien voirie a pris ses fonctions au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans et qu'il a pris contact avec lui. Il informe également que les traversées de route prévues sur le chemin de Montpellier, la route de Bourdeou et la route du Lac de Tastoia vont être réalisées très prochainement.

Monsieur le Maire ajoute qu'un passage de rotobroyeur a été fait (bourg en entier et une largeur d'outil pour le reste). Il précise que cela a représenté deux jours de travail et 100 litres de GNR.

Haies

La haie derrière le monument aux morts et celle de la cours de récréation sont en mauvais état. Il faut prendre contact avec les pépinières SCRIVE pour un réaménagement.

Elagage

Il faut se renseigner pour élaguer des arbres au lieu-dit Bordesoule (virage route de Pouillon).

Il faut relancer les propriétaires d'arbres qui n'ont pas fait les élagages nécessaires à la sécurité des routes.

Divers

- Chemin du Sin : des enrochements scellés gênent la circulation. Ils seront à enlever par le propriétaire,
- Chemin de Higas : aménagement d'une tête de pont sans autorisation.

DECISION MODIFICATIVE ~ BUDGET

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à la modification budgétaire suivante :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chapitre)	Montant	Article (Chapitre)	Montant
2151 (21) : Réseaux de voirie	+ 2 500.00		
2313 (23) : Agencement de terrains	- 2 500.00		

RENTREE SCOLAIRE

SIVU des Arrigans

Mr le Maire informe l'assemblée que Mme Caroline SAINT GERMAIN a été élue Présidente du SIVU le 21 juillet 2020.

Réunion de préparation de la rentrée (Mairie Estibaux - le 25/08)

Les maires et délégués aux affaires scolaires des 4 communes ont décidé de la mise en place de mesures supplémentaires à celles prévues par le protocole, afin de pouvoir remettre en service le bus, les garderies et cantines dans chaque école :

- Prise de température par un employé municipal à l'arrivée à l'école/garderie ou à la montée dans le bus, en présence des parents => refus des enfants en cas de température supérieure ou égale à 38°C
- Cantine : installation à table de façon échelonnée par classe/groupe ; utilisation de serviettes de table en papier (sauf petite section - Ossages)
- Lavage des mains avant de rentrer en classe, avant la cantine et après le passage aux toilettes

Réunion de rentrée (école Estibeaux - le 10/09)

- Information aux parents sur les contacts à prendre en fonction de la nature de leur question :
 - Sujets scolaires : institutrices/directrice
 - Cantine/Garderie : Mairie
 - Bus/menus cantine : SIVU (possibilité de passer par la Mairie)
- Détail des mesures prises par le SIVU en plus du protocole pour lutter contre l'épidémie de Covid-19
- Application des mesures à l'école d'Estibeaux
 - Décalage d'un ¼ d'heure entre les 2 classes pour les récréations et la cantine.
 - 2 désinfections quotidiennes de la salle des sports : tous les matins, avant utilisation par les élèves, et après la récréation de l'après-midi, avant utilisation par le basket (les jours d'entraînement uniquement : lundi, mardi, vendredi)
- Consignes reçues de la préfecture/ARS sur :
 - les modalités de retour à l'école en cas de cas contact ou suspicion de Covid-19
 - les modalités de fermeture de classe/école

Cas contact/suspensions

A ce jour, 1 cas contact (testé négatif 2 fois) et 2 cas de suspicion (testés négatifs) ont été rapportés par Mme Le Corre.

D'autres enfants ont été absents, signalés malades par leurs parents. Ils sont revenus à l'école après guérison, sans avoir été testés.

Remplacements

Mme Sandra LEPY a effectué des remplacements sur les postes de garderie les 7, 8 et 11 septembre. Elle est intéressée et disponible pour faire d'autres remplacements selon nos besoins.

<i>POINT COVID</i>

Don Groupama

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que GROUPAMA nous a fait parvenir un don de 200 € pour nous aider à financer l'achat de fournitures liées à la COVID-19. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, accepte ce don.

Renforcement du port du masque

Mr le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral n°2020-611 du 15 septembre 2020 renforçant l'obligation du port du masque jusqu'au 18 octobre 2020 dans un périmètre de 50 mètres autour des bâtiments publics.

Utilisation des salles communales

- Salle des associations : réunion assis avec masque
- Lahaout : œnologie assis avec masque
- Salle des sports : protocole FFB + protocole des 4 communes.

Répétition de la Clique en extérieur.

Ces mesures sont applicables jusqu'à nouvel ordre.

Fournitures Covid-19

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a commandé un produit pour la désinfection des gradins et des vestiaires. Il s'applique sans rinçage au pulvérisateur. Coût 19.68 € le bidon de 5 litres à diluer.

Monsieur le Maire présente des devis pour l'achat d'une borne de distribution de gel hydro-alcoolique :

- Automatique 178.80€ TTC
- A pédale 250.00 € TTC.

Le Conseil municipal ne souhaite pas donner suite à ces devis.

QUESTIONS DIVERSES

Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans

Mr le Maire donne le compte rendu de la séance du 28 juillet 2020 portant notamment sur la création de commissions thématiques.

Mme la 1ère adjointe donne le compte rendu de la séance du 08 août 2020. A noter qu'un recours a été déposé le 24/08 contre le PLUi des Arrigans par des riverains de Pouillon et la SEPANSO. Le recours porte sur le classement en zone constructible d'une parcelle sur laquelle des espèces protégées ont été répertoriées (pipistrelle et crapaud accoucheur). A aucun moment lors de la procédure, la SEPANSO (qui a assisté aux différentes réunions, COPIL et CEDEPENAF) n'a émis de réserves sur cette parcelle. Ce recours (comme tout recours) menace l'intégralité du PLUi des Arrigans.

Téléphone satellitaire

La commune dispose d'un téléphone satellitaire à la suite de la tempête KLAUS (2009). Il n'a jamais servi. Le coût annuel de l'abonnement est d'environ 380 €. Mr le Maire pose la question de savoir s'il est utile de conserver cet abonnement. Avec 11 voix pour l'arrêt de l'abonnement et 3 voix contre, il est décidé d'y mettre fin.

Lac de Tastoia

Mrs Gilles LASCOSTES et Franck BELLOCQ donnent le compte-rendu de la réunion du 08 aout 2020 au cours de laquelle un relevé des travaux à effectuer a été dressé : renforcement des digues, élagages, jeux, bancs supplémentaires. Le chalet et les toilettes sont en mauvais état, proposition d'installer une caisse autonome (avec toilettes handicapés) et de garder le chalet tel qu'il est (fermé) ou de restaurer le chalet mais ça ne résout pas le problème de l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les toilettes sont ré-ouvertes. Demande aux 2 autres communes d'alterner pour le nettoyage (WC/poubelles). Modification du robinet extérieur (bouton poussoir). Coupe de bois nécessaire (carolins, peupliers). Nouveaux panneaux (chiens en laisse) à poser.

SIETOM

La commune propose au SIETOM deux nouveaux sites d'implantation pour les points tris supplémentaires :

- 1 route des Pyrénées : à l'entrée du chemin du Rachou (à la place des conteneurs à poubelles actuels)
- 1 impasse du cimetière : coté salle Saint Jacques (sans conteneurs à poubelles enlevés à cause de plaintes).

Il serait peut-être souhaitable de demander un petit conteneur à verre pour le Lac.

SYDEC

Il faut adresser un courrier commun avec la Commune de Mouscardès aux services du SYDEC concernant la mauvaise qualité de l'eau, la remise en service du captage du Lac, le devenir du captage du Luc et l'état du réseau.

Forêt de Higas

Mr le Maire présente le projet d'un habitant d'Estibeaux d'installer dans le village un distributeur de fruits et légumes frais produits localement. Il demande aussi à la Commune de devenir partenaire de son projet. Le Conseil Municipal ne souhaite pas de partenariat ; quant à l'installation d'un distributeur, il convient d'attendre que la production soit lancée avant de donner suite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 00h15.

NOMS	SIGNATURE
ARAUJO Nolwenn	
BÉGU Sandrine	
BELLOCQ Franck	
CAZEAU Sébastien	
CRABOS Alain	
FRANCOIS Serge	
LABORDE Philippe	
LAFAYE Bertrand	
LAMARQUE Jean-Pierre	
LASCOSTES Gilles	
MARIE Isabelle	
NOUGARO Aurélien	
SAINT GERMAIN Caroline	
SANDRÈS Cathy	
SLOSTOWSKI Nelly	